

peres. Ils ont dit : Personne ne trouve mauvais que le Prince se déclare le protecteur de la vertu , de l'innocence , des malheureux ; est-il raisonnable de se choquer , parce qu'il protège hautement la religion , qui est le plus ferme appui de son empire ? En travaillant pour elle , n'est - ce pas pour lui-même qu'il travaille ? Mais Jesus-Christ n'a pas exterminé ceux qui blasphemoient contre lui : voudriez-vous donc , ô mon pere ! qu'un Souverain religieux entendît du thrône où il est assis , de semblables horreurs , sans châtier les coupables ; & quand il frapperait de son sceptre ces bouches impies , pourroit-on lui reprocher de se faire un plaisir barbare de maltraiter ses fideles sujets ? La charité par-dessus tout : sans doute ; mais de la justice. De la charité , non - seulement pour les pécheurs , mais encore , & principalement , pour ceux qui ne le sont pas. Empêchez que le mauvais exemple ne cause leur crime. Ce Juif & ce philosophe qui ne dogmatisent point , n'excitent que ma pitié : mais si , au mépris de mes ordonnances , ils font mission contre le christianisme , contre la religion naturelle , contre Dieu ; je ne pourrai , moi Prince , sévir contre les réfractaires qui me désobéissent , qui foulent aux pieds mes commandemens ! ,,

Pour toute réponse , G. protesta qu'il n'avoit jamais écrit ce qu'on vient de voir : qu'effectivement il croioit qu'on ne devoit jamais tyranniser les consciences , mais qu'il croioit en même tems , que la police d'un